TRANSPORTS SCOLAIRES

SAINT-ÉTIENNE la métropole

SERVICES REGULIERS
Demande d'inscription
(Informations au verso)

1 - PARENTS - TUTEUR - REPRESENTANT LEGAL

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél. Portable : ..... Tel. Fixe : .....

Adresse E-Mail (en majuscule): .....

Agrafer ici 2 photos d'identité,
avec au dos,
le nom et le prénom de l'enfant

(les photos scannées ne sont pas autorisées)

2 - ELEVE

Nom : .....

Prénom : .....

Sexe : M F

Date de naissance : .....

Dossier n°

Agrafer ici votre chèque **(à l'ordre de la REGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES)**

Mention obligatoire pour ceux qui ont déjà une carte OùRA

N° Carte OùRA :

Carte perdue : joindre un chèque de 8 € (à l'ordre de Régie des Transports Scolaires)

3 - ANNEE SCOLAIRE 2023 / 2024 *(A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)*

Type Ets scolaire (*)
(rayer les mentions inutiles)

Collège | Lycée Général et Technologique | Lycée Prof. ou agricole

Nom et commune de l'établissement scolaire (*)

Classe (*) *(ex 3ème, 1ère, 2de Bac Pro, 1ère année de CAP etc....)*

Cachet de l'établissement **(OBLIGATOIRE)**
Renseignements vus et vérifiés

Filière ou Formation suivie (*)

(ex : Commerce, Maintenance équipement industriel, sanitaire et social, mécanique auto, etc ....)

Qualité *(rayer les mentions inutiles)* Externe | 1/2 pensionnaire

	TARIF 1		TARIF 2	
Tarif annuel *(selon critères)*	**100 €uros** jusqu'au 31 juillet	**130 €uros** à partir du 1er août	**150 €uros** jusqu'au 31 juillet	**180 €uros** à partir du 1er août

(*) **ATTENTION - MENTIONS OBLIGATOIRES - TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE A LA FAMILLE**

4 - CARACTERISTIQUES DU TRAJET ALLER EFFECTUE PAR L'ELEVE

N° Ligne 1 :	**N° Ligne 2 :**	**N° Ligne 3 :**
Nom du transporteur :	**Nom du transporteur :**	**Nom du transporteur :**
Point de montée *(commune et nom)*	Point de montée *(commune et nom)*	Point de montée *(commune et nom)*
Point de descente *(commune et nom)*	Point de descente *(commune et nom)*	Point de descente *(commune et nom)*

Signature du représentant légal certifiant la véracité de ces informations

A : Le : *Signature*

TRANSPORTS SCOLAIRES – SERVICES REGULIERS – DEMANDE D'INSCRIPTION 2023 - 2024

(Selon la loi du 6 janvier 1978, vous avez un droit d'accès et de rectification aux données nominatives vous concernant)

1. A QUI S'ADRESSE CET IMPRIME ?

Aux élèves qui remplissent les conditions ci-dessous :

- Être domicilié dans l'une des 53 communes adhérentes à Saint-Etienne Métropole, scolarisé dans l'enseignement préélémentaire, primaire ou secondaire, public ou privé sous contrat d'association, dans un établissement relevant du Ministère de l'Education Nationale ou de l'Agriculture
- Effectuer un déplacement uniquement à l'intérieur du périmètre de Saint-Etienne-Métropole, à l'exception des établissements publics de secteur.
- Cas particuliers : Pour plus de précisions, consulter le guide des transports scolaires sur le site de Saint-Etienne Métropole (www.saint-etienne-metropole.fr) – rubrique « HABITER – SE DEPLACER » - « Les transports scolaires ».

2. JE M'INSCRIS VITE ET JE PEUX BENEFICIER DU MEILLEUR TARIF

PARTICIPATION FINANCIERE ANNUELLE - ANNEE 2023-2024		
	JUSQU'AU 31 JUILLET	**A PARTIR DU 1er AOÛT**
TARIF 1		
LIGNE CARS REGION	100 €	130 €
TARIF 2		
SNCF (joindre l'imprimé SNCF)	150 €	180 €
STAS + LIGNE CARS REGION	150 €	180 €
SNCF + TCL (joindre l'imprimé SNCF)	150 €	180 €
STAS + SNCF (joindre l'imprimé SNCF)	150 €	180 €
STAS + SNCF + TCL (joindre l'imprimé SNCF)	150 €	180 €
SNCF + LIGNE SPECIALISEE (joindre l'imprimé SNCF)	150 €	180 €
STAS T-LIBR « S »	150 €	180 €

Pour les demandes tardives parvenues après le 31 juillet 2023, compte tenu des délais d'instruction des dossiers, de réalisation et de courrier, Saint-Etienne Métropole ne peut s'engager sur l'envoi des cartes avant le début de la rentrée scolaire.

Pour tout dossier parvenu après le 10 septembre 2023, la prise en charge de l'abonnement débutera le 1er octobre 2023. La famille devra payer le mois de septembre, au plein tarif, directement auprès du transporteur.

3. PAIEMENT DE LA PARTICIPATION FAMILIALE

Joindre impérativement à ce dossier, un chèque **(à l'ordre de la REGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES)** du montant annuel de votre participation familiale correspondant au tarif choisi.

4. OÙ RENDRE CET IMPRIME ?

A l'adresse ci-dessous :

ST-ETIENNE METROPOLE - Direction des Transports et Mobilité
2 avenue Grüner - CS 80257
42006 SAINT ETIENNE Cedex 1
☎ : 04.77.32.92.60

E-mail : transports-scolaires@saint-etienne-metropole.fr
Site Internet : www.saint-etienne-metropole.fr

5. TITRE DE TRANSPORT

Votre carte de transports scolaires Saint-Etienne Métropole, ainsi que la carte billettique sans contact (Carte OùRA !) sera envoyée directement au domicile des parents, tuteurs ou représentants légaux dont l'adresse est indiquée au recto de cet imprimé. L'élève doit obligatoirement être en possession de ses cartes de transport lorsqu'il monte dans un bus.

La carte billettique est à conserver pour une utilisation ultérieure (support valable 5 ans)

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU MAL REMPLI SERA RENVOYE A LA FAMILLE

POUR RECTIFICATION ET ENVOI DES PIECES MANQUANTES